Police NyonRégion

Conseil Intercommunal de la Police de la région de Nyon

Procès-verbal

Numéro	13 - 2021	
Séance	ordinaire	
Date	**28.04.2021**	
Lieu	Crans - Rue Antoine Saladin 4, à la salle communale	
Heure	19h30	Fin de séance à 21h20
Auteur PV	Raphaël Bourqui (Secr)	
Distribution : aux personnes ci-dessous		
Prochaines séances Lieux encore à définir	**6 juillet à 19h00 - séance d'assermentation** **22 septembre à 20h00 - première séance ordinaire**	

Présent(e)s	Bossert Henri (Prés)	Président	Excusé(e)s	Miéville Michèle
	Soldini Sacha	Vice-prés.		Félix Yves
	Alberti Marina			Hainard Jean-Michel
	Bochud Georges			
	Cretegny Pierre			
	Chauvet Christine	Scrutarice		
	de Bourbon Parme Louis	Scrut /supp		
	Durgnat Hervé		Absent(e)s	
	Favre Suzanne			
	Girard Sven			
	Kaspar Alexandre			
	Kohler Olivier		Démissions	
	Mausner Leger Valérie			
	Schnider Rudolf			
	Vioget Karadag Corinne			
	Vuagniaux Christine	Scrut /supp		
	Vuille Jean-Pierre	Scrutateur		
	Faraut Linares Roxane (RLF)	CoDir		
	Faillettaz Jean-Luc (JLF)	CoDir		
	Durgnat-Levi Alice (AD)	CoDir		
	Faillettaz Sébastien (SF)	Secr.génér		

Ordre du jour :

1. Appel 3
2. Approbation du procès-verbal PV12-2020, séance du 23 septembre 2020 3
3. Approbation de l'Ordre du jour (points 6 & 7 sans objet, ne seront pas ouverts) 3
4. Communications du bureau du Conseil 3
5. Communications du Comité de Direction 3
6. ~~Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)~~ 3
7. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~ 3
8. Rapports des commissions 4
9. Divers 5

Le Président ouvre la séance en saluant le CoDir et son Secrétaire général M.Faillettaz, l'Adjoint au Secrétaire général M.Ramel, les membres du conseil ainsi que le commandant suppléant de la Police de Nyon, le Cap Schmidt.

La liste présentielle est exhaustive (conseillers et auditeurs).

Préambule de la séance

Le capitaine Schmidt présente le sondage de satisfaction 2020 de la population au sujet du corps de police de la PNR et AID-Pol, l'outil d'information et d'identification des zones et moments problématiques.

M.Vuille : quelle politique pour la vaccination de collaborateurs de la police ?
Cap Schmidt : le principe de la vaccination est soutenu mais la liberté individuelle est respectée.

M.Kohler : quid de la mise à disposition du public des résultats de l'enquête présentée ?
RFL : bonne idée. A réfléchir quant au moyen de communiquer.

M.Kaspar : quelles ont été les attentes de la PNR au sujet du sondage ?
RFL : avoir une perception la plus proche que possible de la police pour la population, son efficacité, son comportement, l'indice de satisfaction et les attentes en termes de prestations, visibilité. Pour ce faire, la démarche a été attribuée à l'institut Link pour recevoir des résultats représentatifs d'un organisme neutre et indépendant.

La présentation est annexée au PV sur l'espace extranet

Délibérations :

1. Appel

Quorum : 17 membres sur 20 sont présents, le quorum (11) est atteint.

2. Approbation du procès-verbal PV12-2020, séance du 23 septembre 2020

Le procès-verbal est soumis pour approbation, page par page.
Il ne fait l'objet d'aucune autre demande de modification.

Décision : **acceptés par 14 voix, 2 abstentions**

3. Approbation de l'Ordre du jour (points 6 & 7 sans objet, ne seront pas ouverts)

Prés : Constate que la convocation est conforme aux statuts et que les documents ont été reçus.
Les points 6 & 7 sont sans objet, il soumet de ne pas les ouvrir

Décision : **accepté à l'unanimité**

4. Communications du bureau du Conseil.

Prés :
- remercie le Cap Schmidt pour cette présentation très intéressante,
- relève qu'il s'agit de la dernière séance de la législature et qu'il aura des changements dans la liste des membres du Conseil,
- annonce que le 6 juillet 2021, le Préfet assermentera les membres du Conseil pour la législature 2021 - 2026

remercie l'assemblée pour la bonne collaboration, particulièrement les commissions, ainsi que pour le climat de confiance durant toute la législature.

5. Communications du Comité de Direction

RFL :
- remercie le Cap Schmidt, pas seulement pour la présentation, mais particulièrement pour son engagement et la suppléance à la direction au corps de police. Elle fait l'éloge de ses compétences dans sa fonction.
- annonce que le rapport de corps (prévu le 2 juin) est reporté à une date encore à définir
- partage la réponse donnée au Conseil communal de Nyon à la suite d'une interpellation du parti socialiste au sujet des discriminations envers les personnes LGBT.
- relève qu'une collaboratrice de la PNR a fait la démarche transgenre. Le CoDir se réjouit de constater que cette transition se soit déroulée dans le maintien de son activité.

Mme Alberti : le personnel est-il formé pour éviter la discrimination ?
RFL : c'est en cours, il y a une volonté politique d'œuvre dans ce sens

6. ~~Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)~~
Sans objet, ce point n'est pas ouvert

7. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~
Sans objet, ce point n'est pas ouvert

8. Rapports des commissions

1/2021 – Comptes 2020 **(CoGest)**

M.Schnider : s'exprime sur la séance de commission, remercie le CoDir avec son bureau pour la bonne préparation et la précieuse collaboration pour aboutir sur les conclusions du rapport.

Prés : Constate qu'il n'y a pas de question, il fait la lecture des conclusions du rapport et ouvre le vote.

Décision : **accepté à l'unanimité par 16 voix, sans abstention**

2/2021 – Rapport de Gestion 2020 **(CoGest)**

M.Schnider : s'exprime sur la séance de commission et présente le rapport.

Prés : félicite le CoDir pour la qualité et le contenu du rapport annuel.

Mme Mausner Leger : page 41 - radars fixes, pourquoi 2020 = 3 fois plus d'infractions (14'000 à 46'000) ?
Cap Schmidt : l'introduction de radar de Prangins, 12% des véhicules contrôlés étaient en infraction lors de la mise en service. Le côté préventif est devenu efficace ce taux s'est abaissé à 2%.

Mme Mausner Leger : page 43 – pourquoi une hausse significative des entretiens de naturalisation ?
Cap Schmidt : le changement de procédure a impliqué une recrudescence des demandes et des mesures ont été prises pour absorber cet engouement.
M.Vuille : il a y eu un rattrapage des retards causés par le nombre de procédures engagées.

M.Cretegny : une diffusion du rapport dans les Conseils communaux serait bienvenue, quid du coût ?
RLF : il a y été renoncé notamment pour éviter le gaspillage. La brochure est disponible sur le site internet de la police, elle peut être imprimée. Des exemplaires surnuméraires sont à disposition des personnes qui en feraient la demande.

Prés : constate qu'il n'y a plus de question, il fait la lecture des conclusions du rapport et ouvre le vote.

Décision : **accepté à l'unanimité par 16 voix, sans abstention**

3/2021 – Rapport sur le crédit pour le remplacement d'un radar **(EQUIP)**

M.Vuille : s'exprime sur la séance de commission et fait la lecture des conclusions du rapport.

Mme Mausner Leger : qu'est-ce qu'un appareil Trucam ?
RLF : il s'agit d'un radar mobile qui ressemble à un pistolet. Il permet de viser une véhicule pour determiner sa vitesse

Mme Mausner Leger : s'inquiète de l'ampleur du prix
M.Vuille : le marché est petit, la technologie laser se doit performante, de pointe avec des exigences élevées de fiabilité et un étalonnage certifié.
Cap Schmidt : il y a une double prise d'images (face et dos) pour moyens de preuves, elles doivent être d'haute-fidélité compte tenu de contraintes de luminosité et des différentes conditions climatiques. L'équipement est suisse et américain

Prés : constate qu'il n'y a plus de question, il fait la lecture des conclusions du rapport et ouvre le vote.

Décision : **accepté par 15 voix, 1 abstention**

9. Divers

RLF : le CoDir remercie :
- l'assemblée pour l'ambiance détendue, le climat de confiance, le plaisir de collaborer,
- les membres des commissions pour l'engagement, l'intérêt, les questions qui permettent d'approfondir les sujets et les rendre plus explicites,
- particulièrement M.Schinder et M.Vuille pour leur engagement très marqué,
- le président et le bureau,
- l'Etat major, son Secrétaire, son Adjoint, le bureau et l'ensemble du corps de police.

remercie à titre personnel ses deux collègues du Codir, Mme Durgnat et M.Faillettaz

Prés : fait un bref retour sur la création de la PNR (premier Conseil le 3 septembre 2013) et s'associe aux remerciements du CoDir

Prés : clôt la séance à 21h20.
